

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 8 (1943)

Heft: 121

Rubrik: Autour de la Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour porter le problème sur un plan plus vaste, il nous paraît enfin que les directeurs de salles ou les chefs de publicité qui « maquillent » de la sorte les textes des chroniqueurs se nuisent à eux mêmes en minant la confiance que le public porte aux critiques indépendants. On admettra bien que c'est en effet à cela qu'aboutissent les procédés en question. Or la collaboration entre ceux qui projettent les films et ceux qui les commentent à l'intention du grand public nous paraît être un élément essentiel pour une compréhension meilleure de l'art cinématographique. Il va de soi que cette collaboration ne saurait être à sens unique ! L'opinion d'un chroniqueur averti, aux jugements nets à l'indépendance reconnue, qui condamne lorsqu'il convient et qui ne loue qu'à bon escient est, pour le directeur de salle, un collaborateur beaucoup plus sûr qu'un bénisseur quelconque. Les spectacles de valeur courante ou médiocre, mais sachant plaire, auront toujours leur succès de public, malgré ou sans la critique, tout comme les romans à quatre sous ont leurs lecteurs. Mais un film de valeur, recommandé par un juge autorisé, attirera au cinéma un public différent, nouveau, qui y reviendra s'il ne s'estime pas trompé.

Cette collaboration du critique et du directeur de salle, qui pourrait prêter à de longs développements, nous a quelque peu écarté de notre sujet primitif : la réaction des journalistes lausannois. Celle-ci prouve d'ailleurs que les chroniqueurs des bords du Léman ont le respect de leur métier et la volonté de le faire respecter par les autres, par ceux même qui devraient être les derniers à le travestir.

Les chroniqueurs sont pleinement d'accord de voir leurs jugements continuer d'être reproduits en annonces ; ils demandent seulement de les voir rendus dans leur sens authentique et non pas déformés.

Souhaitons que ce litige, minime en soi, mais qui pose une question de principe de première importance pour

les journalistes, soit aplani sans peine, pour le bien des uns et des autres, et dans l'intérêt du cinéma lui-même.

G. D.

Notre point de vue

Les exigences de Monsieur Rubattel sont contraires aux usages concernant la critique littéraire, *théâtrale ou politique*. De tous temps les éditeurs n'ont jamais publié, des critiques des ouvrages édités, que les fragments qui leur sont favorables. Les directeurs de théâtres ne font publier, également, que les extraits élogieux de la critique, passant sous silence ou sous le couvert de quelques points de suspension, ce qui pourrait nuire à la réussite d'une représentation. Jusqu'à maintenant, personne ne s'en était formalisé ni indigné quand, tout à coup, Monsieur Rubattel s'avise que les cinémas n'ont pas le droit de recourir aux méthodes admises pour la littérature et le théâtre. Que pensent donc les journalistes lausannois des procédés en honneur *dans la presse politique* qui s'empare souvent de fragments de discours de la partie adverse, oubliant sciemment le contexte qui lui donne une signification différente, ou défigurant la pensée réelle de l'adversaire ? *Avec ces procédés, on entend informer le peuple alors qu'on le trompe sur des questions bien plus importantes que celles concernant un simple spectacle.* Les gens du film ont donc toute raison de repousser les reproches que leur adresse Monsieur Rubattel.

D'ailleurs, le côté juridique de la question est différent de ce qu'en pensent certaines personnes. Le rapport sur une représentation cinématographique n'appartient plus au critique qui l'a élaboré, ni au rédacteur mais à l'éditeur du journal dans lequel il paraîtra. De ce fait, seul l'éditeur serait en droit de présenter des réclamations si une critique, qu'il aura payée avec son argent (le rédacteur ne la paie pas), a été modifiée à tel point par un cinéma que les intérêts du dit éditeur s'en trouvent vraiment lésés.

La Rédaction.

Autour de la Suisse

Ecole populaire universitaire et le film

L'effort constant de l'Ecole populaire universitaire de Zurich pour présenter un programme toujours actuel, a contribué à l'organisation, pour le semestre d'été, d'un *cours pour film* qui nous vaudra une série intéressante de conférences spéciales. Les thèmes suivants seront développés : « L'histoire du film » — « Travail et organisation du film récréatif suisse » — « Le manuscrit » — « Arrangement artistique du film » — « Réalisation et montage du film » — « Problèmes artistiques du film suisse » — « Le caractère du film et son importance culturelle » — « Femme et film » — « Film, public et critique ».

Un film documentaire de main-d'oeuvre suisse

Lors d'une première réunion des délégués, convoquée par l'Association cantonale zurichoise de l'artisanat, le

secrétaire de l'Association, Monsieur le Dr. M. Fischer, demanda la création prochaine de documentaires d'un métrage pareil aux films récréatifs, consacrés à la main d'œuvre et à l'artisanat suisses. Il se référa au film documentaire si réussi que l'Association des ouvriers de l'industrie métallurgique et horlogère a fait réaliser dernièrement par « Pro Film » et qui a eu un si grand succès.

Une semaine du film à Bâle

Sous le titre « Le film hier et aujourd'hui » (dix jours de film à Bâle) aura lieu, à Bâle, du 3 au 12 septembre, avec la collaboration des milieux compétents, une manifestation cinématographique de grande envergure. Son but est de faire valoir, de tous côtés, l'importance du film pour chacun et pour la société. Le clou de cette manifestation sera l'ouverture de la première exposition

du film en Suisse, qui donnera un aperçu général sur le caractère et le développement de la cinématographie.

Un film sur Chillon

M. Parlier d'Ollon a fait au Cinéma Apollo les honneurs de son film à quelques invités.

Il s'agit d'un court-métrage destiné à la propagande en faveur de notre contrée et qui, dès que les circonstances le permettront, sera projeté sur les écrans étrangers. Il remportera certainement un succès mérité au

delà de nos frontières. Et l'Office suisse du tourisme, en le prenant sous son égide, a eu un geste fort heureux. Cette bande passera incessamment en Suisse et chacun pourra alors l'admirer tout à loisir.

Ce qui nous a surtout frappé dans cette succession d'images, c'est que, loin de n'être qu'une série de belles photographies à intérêt purement documentaire, elles composent un véritable poème pictural à la gloire de notre forteresse montreu­sienne.

(« Journal de Montreux ».)

Dans les studios suisses

Il nous fut permis de voir, au studio Breitler de Zurich, un très bon film sur l'élevage des chevaux en Suisse. Des prises de vues d'une étonnante clarté mettent en relief les cites pittoresques et les prairies infinies des Franches-Montagnes du Jura où s'ébattent les chevaux. Les animaux que l'on y peut admirer appartiennent à la race chevaline la plus pure qui fait l'objet de sélections se poursuivant depuis des générations. Ce ne sont pas des chevaux de course semblables à ceux que l'on sélectionne en Angleterre, ni les lourds chevaux de trait des Flandres, mais une race répondant à toutes les nécessités de la vie civile et militaire de notre pays, aussi bien pour le trait que pour la selle.

Ainsi que le prouve la foire aux chevaux de Saignelégier, les résultats obtenus par cette patiente sélection répondent parfaitement aux buts visés et ont attiré l'at-

tention non seulement des amateurs suisses de chevaux, mais également de nombreux connaisseurs étrangers, en temps normaux. De ce fait, Saignelégier s'est acquis une renommée méritée. A travers une documentation filmée dont l'art fait grand honneur à l'ingénieur Breitler, celui-ci a su tirer tout le parti possible de la fameuse foire aux chevaux, des traditionnelles présentations et courses où des exemplaires uniques et tous les premiers prix défilent.

A ces prises de vues suggestives s'en ajoutent d'autres nous montrant les parfaites installations des haras du Couvent d'Einsiedeln et de Bocken près d'Horgen et les magnifiques exemplaires qu'on y élève. Ce film intéressant et instructif en tous points, d'une de nos activités nationales, constitue un excellent documentaire.

Les moindres interprètes sont l'incarnation physique exacte de leurs rôles... Le moindre personnage, la moindre silhouette sont réussis.

Nous soulignons également un succès de la Continental Films: «*La Main du Diable*». Il s'agit d'une des meilleures bandes, réalisée depuis des années, de Maurice Tourneur. Cette production donne lieu à des scènes fantastiques où la technique du cinéma aborde un domaine merveilleux d'évocations et d'ombres. Il faut ajouter qu'elle est placée sous une magicienne autorité: Gérard de Nerval, dont le conte «*La Main Enchantée*» a fourni l'idée initiale et le caractère de cette originale et magnétique réalisation. C'est un excellent sujet et chacun admire Pierre Fresnay dans ce nouveau genre. Son succès a dépassé «*L'Assassin habite au 21*».

M. Jacques Vineuse a écrit dans «*Candide*»:

«... Le grand mérite de ce film, adroitement réalisé par Maurice Tourneur, c'est d'adopter, une fois pour toutes, un ton exempt de prétention et volontiers badin. Grâce à quoi le prosaïque et le fantastique peuvent s'y côtoyer allègrement, sans se gêner l'un l'autre et sans nous importuner. Le rythme en est alerte, et, comme d'autre part, le dialogue est souvent amusant, il s'ensuit un spectacle fort divertissant et d'une meilleure qualité que la production actuellement courante.

Pierre Fresnay, décidément en passe de devenir notre meilleur acteur de l'écran, affirme encore une fois ici des qualités de sincérité, de naturel, de souplesse, de discrétion tout à fait convaincantes.»

Parmi d'autres films présentés, nous citerons encore: «*Le Loup des Malveneurs*» qui, avec Madeleine Sologne et Pierre Renoir, constitue une excellente réussite; «*Marie Martine*», une attachante histoire, réalisée par Albert Valentin, avec Renée

Nouvelles de Paris

(de notre correspondant particulier).

Parmi les nouveaux arrêtés du Gouvernement, il en est un, du 15 avril 1943, dont il convient de souligner l'importance: les distributeurs de films cinématographiques et les exploitants de salles sont tenus d'assurer la diffusion des films d'intérêt national, classés comme tels par le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information.

Une ordonnance a également fixé de la façon suivante la quantité de pellicule qui sera désormais à la disposition des producteurs, par grand film: 16.000 mètres de négative image, 16.000 mètres de négative son, 25.000 mètres de positive. Les attributions seront faites sur ces bases. On

peut facilement s'imaginer les conséquences qui en résulteront pour les distributeurs.

Paris a vu, en première exclusivité, «*La Ville Dorée*», et le public l'a goûté d'une façon tout à fait exceptionnelle pendant 10 semaines. C'est un véritable chef-d'œuvre d'art et d'émotion, réalisé par Veit Harlan pour la Ufa. Voici quelques mots d'un des plus éminents critiques de France, M. Henri Gérard, dans «*Présent*»:

«... On sent l'empreinte dominatrice d'un homme qui connaît son métier. Tous les personnages sont dessinés d'une main sûre et les acteurs, admirablement choisis, approchent presque tous de la perfection...

Für Ihre Vorführungen in **BERN**: Das Hauskino der

FOTO & KINO A.G.

Kasinoplatz 8

40 Plätze
16 mm und 35 mm
stumm und Ton
(Kabine)